

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 17 juillet 2024

Date de la convocation :

12/07/2024

Date affichage : 12/07/2024

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE_2024_42

dix-sept juillet deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Jean-Louis RIGOUSTE, Céline SER

Représentés:

Excusés: Dominique FROMENTEZE, Johan MAZIERO

Absents:

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : OPERATION CITY PARK : Achat fontaine eau et installation compteur d'eau

Monsieur le maire rappelle la nécessité d'agrémenter l'espace du City Park au lieu-dit « Larroque » avec un point d'eau.

Il présente divers devis correspondant à l'achat d'une fontaine à boire sur pied, ainsi que le devis pour la fourniture et pose d'un compteur d'eau.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents :

- **DE VALIDER** l'achat d'une fontaine à boire sur pied DELABIE – devis n° DEV00000234 du 12/07/2024 de l'entreprise SAS PERCAILLE FRERES - 665 avenue de Belgique – 46500 GRAMAT, pour un montant de 1 471,14 € HT – TVA 20% - 294,23 € - pour un total de 1 765,37 € TTC.
- **DE VALIDER** l'installation et la fourniture d'un compteur d'eau – devis n° D541240018341 de la société SAUR – 62 avenue Georges Clémenceau – 46500 GRAMAT, pour un montant de 1 779,46 € HT – TVA 20% - 355,89 – pour un total de 2 135,35 € TTC
- **DE VALIDER** ces travaux d'aménagements complémentaires sur l'opération 152-Création City Park-Aire de jeux- accès PMR LD Larroque
- **DE REGLER** ces dépenses en investissement, compte 2113 opération 152-Création City Park-Aire de jeux- accès PMR LD Larroque

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,
Didier BES

Le secrétaire de séance,
Manon BENNE



Date de transmission de l'acte: 30/07/2024
Date de réception de l'AR: 30/07/2024
046-214601650-DE_2024_42-DE